

Note de rentrée

2023 / 2024

<p>Équipe enseignante</p>	<p>CP a : Catherine LLEDOS CE1 a : Emilie LESCURE CE2 a : Laetitia DE CARVALHO CE2 CM1 : Virginie SOYEZ CM1 CM2 a : Mehdy DEBBAOUI CM1 CM2 c : Marie-Laure DELEUZE CM2 : Laurent OBIN</p> <p>CP b : Carole ARNAUD CE1 b : Marie-Pierre SACAREAU et Viviane WURMSER (lundi) CE2 b : Carine DUNOUVION (L, Me, J, V) et Viviane WURMSER (Ma) CM1 CM2 b : Nelly SERRE CM1 CM2 d : Géraldine LEFORT (L, Ma, Me) et Viviane WURMSER</p> <p>ULIS : Hélène DEGUISNE - 13 élèves en situation de handicap en classes de CP au CM2 RASED : Brigitte LE GUEN, psychologue scolaire</p>
<p>Direction</p>	<p>La direction est assurée par Hélène DUBOCS. Pour toute communication, utilisez de préférence le courriel de l'école. Vous trouverez sur le <i>blog de l'école</i> les informations d'ordre général (ENT prochainement).</p> 
<p>Horaires de l'école</p>	<p>9h-12h et 14h15-16h30 lundi/mardi/jeudi/vendredi 9h-12h mercredi Accueil des élèves de 8h50 à 9h et de 14h05 à 14h15 Veuillez à respecter les heures d'entrée (les retards perturbent le bon fonctionnement de la classe ; le portail est fermé dès l'entrée en classe à 9h et 14h15). En cas de retard exceptionnel, sonnez à la porte et attendez patiemment avec votre enfant qu'on vous ouvre.</p>
<p>Réunions de rentrée</p>	<p>Classes de CP et CE1 : jeudi 14 septembre Classes de CE2 et CE2/CM1 : lundi 11 septembre Classes de CM1 et CM2 : mardi 19 septembre RDV à 17h15 sous le préau de la petite cour : présentation générale avant de se rendre dans les classes</p>
<p>Relations parents-enseignants</p>	<p>Veuillez signaler au cours de l'année tout problème (santé, famille, couchers tardifs, ...) qui pourraient avoir une incidence sur la journée de l'enfant. Pour rencontrer les enseignants, demandez rendez-vous via le cahier de liaison. Le dialogue permet de résoudre facilement les petits problèmes et d'éviter les malentendus !</p>
<p>Cahier de liaison</p>	<p>Il sert pour toute communication cordiale entre vous et les enseignants et est systématiquement signé et daté par chacun. Il ne doit pas servir à exprimer son mécontentement, afin de ne pas mettre l'enfant dans une position indélicate entre son enseignant(e) et ses parents. Si vous souhaitez exprimer votre ressenti, veuillez le faire sous pli fermé, par mail ou en rendez-vous.</p>
<p>Documents de rentrée Assurance</p>	<p>La fiche de renseignements est à compléter ou à modifier au stylo rouge, la fiche d'autorisation APC à retourner remplie et signée. La présente note de rentrée est à conserver pour l'année. Vous avez le libre choix de votre assurance. Celle-ci est indispensable dans le cadre des activités qui peuvent déborder du temps scolaire (ex : sortie scolaire). Veuillez à ce qu'elle soit complète : responsabilité civile et individuelle accident. Attestations à retourner avant le 11 septembre 2023</p>
<p>Absences des élèves</p>	<p>En cas d'absence de votre enfant, pour des raisons médicales ou familiales graves :</p> <ol style="list-style-type: none"> prévenir le matin-même avant 9h (répondeur téléphonique, mail, mot confié à un autre élève) fournir un mot d'excuses justificatif sur papier libre lors du retour à l'école. <p>→ Toute demande d'absence exceptionnelle prolongée fondée sur des motifs sérieux et légitimes doit être faite par courrier et sera éventuellement transmise à M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Absences pour rendez-vous médicaux ou administratifs sur le temps scolaire : l'enfant pourra s'absenter ou revenir lors des récréations (10h30 ou 15h25).</p>
	<p>Quelques dates :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage d'agrément natation parents CP et CM1 : vendredi 15 ou 29 septembre 2023 de 13h30 à 16h30 à la piscine de Portet - <i>sans les parents l'activité piscine pourrait-être remise en question</i> - - Le photographe sera présent à l'école le jeudi 19 octobre.

 Sécurité	<p>La vigilance de tous, y compris de la part des parents d'élèves, est indispensable. Veuillez ne pas vous attarder devant les portes d'accès afin d'éviter les attroupements devant l'école. Merci de nous signaler tout comportement ou objet suspect. Nous organisons deux exercices d'évacuation incendie (21 septembre et autre date), un exercice PPMS intrusion (11 octobre) et un exercice PPMS mise en sûreté par an.</p>
Éducation physique	<p>Les séances de sport sont <i>obligatoires</i> pour tous les élèves. En cas de nécessité, un certificat de dispense temporaire peut être délivré par votre médecin de famille.</p>
Travail à la maison	<p>Les élèves ont des leçons à apprendre. Votre rôle est de consulter chaque jour son cahier de liaison ou agenda et de vous assurer que les leçons sont convenablement sues ; un moyen d'en vérifier la bonne mémorisation et la compréhension est de poser des questions s'y rapportant ou de faire écrire ce qu'il a retenu. En cas de difficultés, prévenez l'enseignant qui pourra vous apporter son aide et des solutions.</p>
Sommeil Ecrans	<p>Sommeil : Les enfants ont besoin d'une quantité de sommeil supérieure aux adultes, en moyenne 11 heures. Le coucher tardif diminue les capacités d'attention de l'enfant et affecte ses résultats scolaires : il est recommandé d'aller au lit tôt dans la soirée et d'éviter les couchers trop tardifs le week-end. Ecrans : « 4 temps sans écran = 4 pas pour mieux avancer » pas d'écran le matin, pas d'écran pendant les repas pas d'écran avant de s'endormir, pas d'écran dans la chambre https://www.3-6-9-12.org pour apprendre à se servir des écrans et apprendre à s'en passer http://www.alertecran.org/2016/11/21/4-pas-la-video « redonner à l'enfant le temps volé par les écrans »</p>
Parasites	<p>Aucune école et aucun enfant n'est à l'abri des poux. Vous devez par conséquent être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant, et le cas échéant en traitant chevelure, vêtements et literie. Dans ce cas-là, il est indispensable de prévenir l'enseignant.</p>
Vêtements	<p>Veillez à marquer les affaires de votre enfant. Les vêtements non réclamés en fin de période sont donnés à des associations caritatives.</p>
Représentants Parents d'élèves	<p>Les élections des délégués des parents d'élèves auront lieu le vendredi 13 octobre 2023. Ils siègent au Conseil d'École et assurent un lien entre l'équipe éducative (directrice, enseignants, ALAE...) et les autres parents, ils soutiennent certaines actions, ils procurent des fonds pour équiper l'école. Votre participation à ces élections est primordiale.</p>
Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)	<p>L'ALAE accueille les enfants sur la plage 7h – 19h quand il ne s'agit pas du temps scolaire. Toute modification prévue à l'avance concernant la cantine ou l'ALAE sera enregistrée sur le Portail Famille du site de l'agglomération du Muretain. Une modification <i>pour le jour même</i> sera signalée à l'arrivée à la responsable de l'ALAE.</p>

Horaires des cours

9h - 12h

accueil à 8h50

14h15 - 16h30

accueil à 14h05

Bonne année scolaire à tous

Vacances scolaires

Toussaint Samedi 21 octobre 2023
 Reprise lundi 6 novembre 2023

Noël Samedi 23 décembre 2023
 Reprise lundi 8 janvier 2024

Hiver Samedi 10 février 2024
 Reprise lundi 26 février 2024

Printemps Samedi 6 avril 2024
 Reprise lundi 22 avril 2024

WE de l'Ascension Vendredi 10 mai vaqué
 Été Samedi 6 juillet 2024



Ecole élémentaire Béouzo 05 61 91 67 65

École maternelle Béouzo 05 61 91 03 43

ALAE élémentaire Beouzo 05 61 91 68 21

Mairie de Fonsorbes 05 61 91 55 10

Inspection de l'Éducation Nationale 05 67 52 41 09